



# Ville de Bazas

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois mars, le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres en exercice : .....	27
Membres présents : .....	25
Procurations : .....	2
Suffrages exprimés : .....	27
Votes Pour : .....	27
Votes contre : .....	0
Abstentions : .....	0

Étaient présents : Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, Mme Amandine BARBERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, M. Nicolas SERRIERE, Mme Francine CHADEFAUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, Mme Mélanie MANO, M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, M. Jean-Bernard BONNAC, M. Sébastien LATASTE, Mme Sylvie BADETS.

Etaient excusés : M. Laurent JOUGLENS (procuration à M. Laurent SOULARD),  
Mme Marie-Agnès SALOMON (procuration à M. Jean-Bernard BONNAC)

Secrétaire de séance : M. Bernard JOLLYS

N° DE\_2021\_036

### **OBJET : CREATION D'UN SKATEPARK - DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**

Madame Danielle BARREYRE rappelle à l'assemblée la présentation du projet de création d'un skatepark lors du dernier Conseil Municipal du 16 février afin de solliciter une aide auprès de l'Etat.

Comme il a été défini dans le plan de financement, il convient de solliciter officiellement une aide auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

Pour rappel, la Ville de Bazas dispose d'un important parc d'équipements sportifs, particulièrement fréquenté par de nombreux licenciés et associations du territoire. L'actuel skatepark, situé sur l'esplanade Philippe Lucbert est un équipement datant de juillet 1991, désormais sous-dimensionné, obsolète, inapproprié aux nouvelles pratiques.

Une réflexion portant sur la création d'un nouveau skatepark a donc été engagée en partenariat avec le jeune public. L'objectif est de faire de cet équipement :

- un lieu de divertissement et de pratiques pour tous les publics
- un lieu de vie, aménagé et paysagé, sécurisé et normé.
- un lieu évolutif pour accueillir les compétitions,
- un lieu de « culture-urbaine » en complémentarité des équipements déjà existants sur le territoire.

Le choix de la plaine de Castagnolles, position géographique centrale de la commune, est idéal, puisque située au cœur d'un complexe sportif offrant de multiples activités sportives complémentaires.

Après étude, les travaux seront réalisés en 2021/2022.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider ce projet et d'autoriser Madame le Maire à solliciter les financements suivant le plan prévisionnel ci-après :

Estimation du projet..... 165 000.00 € HT

DEPENSES		RECETTES	
	Montant HT		Montant
Maîtrise d'œuvre	15 000 €		
Travaux	150 000 €	D.E.T.R. 2021 35 %	35 000 €
		Département 20 % (plafond de dépenses à 100 000 € x Cds de 1.20)	24 000 €
		CAF 10 %	15 000 €
		quote-part commune	91 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>165 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>165 000 €</b>

La commune préfinancera la TVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE :**

- d'ENGAGER les travaux de réalisation de skatepark.
- d'APPROUVER le plan de financement ci-dessus.
- de SOLLICITER de Monsieur le Président du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE, une subvention d'un montant de 24 000 €.
- de S'ENGAGER à prendre en charge la part non couverte par les subventions et à préfinancer la TVA.
- d'AUTORISER Madame le Maire à signer tout document relatif aux aides financières.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021.

Fait et délibéré à Bazas, le jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Isabelle DEXPERT


